

Rénovation énergétique, droits et obligations des copropriétaires bailleurs, sécurité dans les immeubles... :

Plus de 40 conférences proposées par le Salon de la Copropriété 2016

Plébiscitées par les visiteurs, les conférences du Salon de la Copropriété constituent l'un des temps forts des deux journées d'exposition. Animées par des acteurs connus et reconnus dans leur secteur d'activité, elles permettent aux Présidents et membres de conseils syndicaux, aux professionnels de l'immobilier, aux syndicats bénévoles ou professionnels... de réunir toutes les informations clés sur une thématique précise.

Rénovation énergétique, droits et obligations des copropriétaires bailleurs, sécurité dans les immeubles, juridique... : ce sont au total plus de 40 conférences qui se tiendront les 23 et 24 novembre prochains à Paris porte de Versailles.

Les conférences ouvertes à tous les visiteurs

Seul rendez-vous annuel dédié à la gestion, la valorisation et le fonctionnement des immeubles, le Salon de la Copropriété est le rendez-vous phare à ne pas manquer pour tous les Présidents et membres de conseils syndicaux, professionnels de l'immobilier, syndicats bénévoles ou professionnels...

Outre une information complète délivrée par les exposants, le Salon de la Copropriété propose une série de conférences sur toutes les grandes thématiques relatives à la copropriété, comme la rénovation énergétique et les travaux, le juridique, les charges de copropriété / financement, le numérique, les syndicats, etc.

Ce sont ainsi au total plus de 40 conférences qui auront lieu sur les deux journées d'exposition du Salon de la Copropriété comme :

Pour le mercredi 23 novembre :

- ☒ 9h30 – 11h00 : « Eviter les pièges copropriété »
- ☒ 9h30 – 11h00 : « Gardiens d'immeuble ou entreprise extérieure ? »
- ☒ 11h00 – 12h30 : « Présentation du nouveau cahier des charges, maîtrise d'œuvre : Pourquoi un maître d'œuvre ? »
- ☒ 11h00 – 12h30 : « L'immeuble intelligent et connecté : de l'extranet à la valorisation des immeubles »
- ☒ 11h00 – 12h30 : « Copropriété ASL et union syndicale : des règles différentes »
- ☒ 14h00 – 15h30 : « Droits et obligations des locataires et autres occupants »
- ☒ 14h00 – 15h30 : « Le financement des travaux de rénovation énergétique »
- ☒ 15h30 – 17h00 : « Eco-rénovons Paris »
- ☒ 15h30 – 17h00 : « Copropriétés en difficulté : prévention et solutions »
- ☒ 17h00 – 18h30 : « Propriétaires bailleurs : droits et obligations : aides et dispositif Multiloc »
- ☒ 18h30 – 20h00 : Conférence plénière sur la Rénovation énergétique, avec le Plan Bâtiment durable et la FFB
- ☒ 19h00 – 20h30 : « les RDV Copro » de l'Agence Parisienne du Climat

Pour le jeudi 24 novembre :

- ☒ **9h30 – 11h00** : « Notification et convocation aux AG par voie électronique »
- ☒ **9h30 – 11h00** : « Vérification des comptes comment, pourquoi, quel recours ? »
- ☒ **11h00 – 12h30** : « Juridique: l'immatriculation des syndicats : quelles informations ? Quelle exploitation ? »
- ☒ **11h00 – 12h30** : « Recouvrement des charges en copropriété »
- ☒ **14h00 – 15h30** : « Travaux en copropriété : procédure administrative, autorisations et relations avec la collectivité locale »
- ☒ **14h00 – 15h30** : « Conduite de projet et d'amélioration énergétique, aspects juridiques »
- ☒ **14h00 – 15h30** : « Le nouveau droit de la vente du lot »
- ☒ **15h30 – 17h00** : « Diffamation, injure et violence en copropriété »
- ☒ **15h30 – 17h00** : « Le changement d'affectation des lots (Rbnb, professions libérales, commerces) »
- ☒ **16h15 - 18h00** : « Face à l'insécurité, face à la délinquance, face aux terrorismes : tous concernés ? »

Ce programme de conférences a été élaboré par un comité scientifique notamment composé d'experts immobiliers et / ou juridiques (avocat, notaire, juriste, etc.).

Les Masterclass de la Copropriété, conférences uniquement dédiées aux professionnels

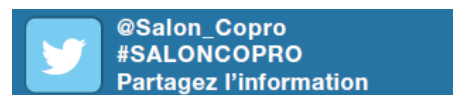
Pour la seconde année consécutive, le Salon de la Copropriété proposera un cycle de conférences totalement dédié aux professionnels de l'immobilier (syndics professionnels, administrateurs de biens...), le 1^{er} jour d'exposition, le 23 novembre.

Ces temps d'échanges permettront aux participants de s'informer et d'échanger autour d'un sujet précis. 6 conférences sont ainsi au programme cette année :

- ☒ **9h30 – 11h00** : Les nouveaux décrets de la Loi Alur
- ☒ **11h00 – 12h30** : Mise en place de la rénovation énergétique - 1^{ère} partie. Préparation du cahier des charges : ingénierie et prêts collectifs
- ☒ **12h30 – 14h00** : Mise en place de la rénovation énergétique - 2^{ème} partie. Mise en place : travaux, assistance maîtrise d'ouvrage, suivi des travaux
- ☒ **14h00 – 15h30** : La formation continue obligatoire (fondamentaux, déontologie et financement)
- ☒ **15h30 – 17h00** : Syndic : valorisez vos compétences
- ☒ **17h00 – 18h30** : Désamiantage dans les parties communes (ascenseurs...) : diagnostic et traitement

Pour aller plus loin :

www.saloncopropriete.com





Communiqué de presse
Paris, Septembre 2016

Contacts Presse :

Le Bonheur est dans la Com'

Ingrid Launay-Cotrebil / Aurélie Fitoussi

01 60 36 22 12 – launay@bcomrp.com / fitoussi@bcomrp.com

A propos du Salon de la Copropriété...

Le Salon de la Copropriété est organisé par le groupe COMEXPOSIUM, l'un des leaders mondiaux de l'organisation d'événements, impliqué dans **plus de 170 manifestations BtoC et BtoB**, couvrant **11 secteurs d'activité** aussi variés que l'agroalimentaire, l'agriculture, la mode, le digital, la sécurité, la construction, le high-tech, l'optique et les transports. COMEXPOSIUM accueille **45 000 exposants** et plus de **3 millions de visiteurs** dans **26 pays à travers le monde entier**. Comexposium se développe mondialement avec une présence dans une trentaine de pays : Algérie, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Allemagne, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Corée, Monaco, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Philippines, Qatar, Russie, Singapour, Spain, Thaïlande, Turquie, Émirats arabes unis, Royaume-Uni, États-Unis.